



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Méfiez-vous de la Salicaire pourpre

Saint-Henri, le 23 août 2016 – Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) demande aux citoyens de porter une attention particulière sur une nouvelle venue sur le territoire : la salicaire pourpre.

La salicaire pourpre ou *Lythrum salicaria* est reconnue comme une plante exotique envahissante originaire d'Europe et d'Asie. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du 19^e siècle dans l'eau de ballast des navires ou encore dans le fourrage ou la litière de bétail importé. Elle s'est également répandue avec la construction des voies ferrées, des grandes routes, des voies maritimes, et des réseaux d'évacuation de drainage. Plus récemment, la distribution de l'espèce par certains centres horticoles a également contribué à sa dissémination.

Avec des taux de reproduction pouvant atteindre 2,7 millions de graines par plante en une saison (MDDELCC, 2016), et un tapis de racines denses et coriaces pouvant se propager par multiplication végétative, la salicaire pourpre s'installe rapidement sur les bordures des plans d'eau, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation. Une tige souterraine horizontale peut produire de 30 à 50 tiges dressées.



Cette plante de grande taille (1 à 1,50 m), forme des peuplements denses et d'épais tapis racinaires qui peuvent se répandre sur de vastes superficies, dégradant l'habitat des espèces indigènes utilisant ces milieux : oiseaux, insectes, diverses plantes, etc. En supplantant les plantes indigènes, elle réduit la biodiversité. De grands peuplements de salicaire pourpre peuvent également boucher les canaux d'irrigation, dégrader les terres agricoles et réduire la qualité du fourrage des pâturages.

La salicaire est sans aucun doute une espèce envahissante, mais potentiellement moins nuisible que ce que les scientifiques avaient imaginé. Néanmoins, considérant l'importante banque de graines et des racines qui peuvent s'implanter jusqu'à 30 cm ou plus dans le sol, il est très difficile de se débarrasser des plants une fois établis. C'est pourquoi le CBE demande aux citoyens de s'assurer que la salicaire pourpre ne se retrouve pas dans leur jardin. Soyez particulièrement vigilant avec les mélanges de semences de fleurs sauvages. Apprenez à identifier la salicaire pourpre ainsi que d'autres plantes envahissantes. N'en achetez pas et n'en plantez pas.

Cette plante ne présente aucun danger pour la santé humaine. Le meilleur temps de l'année pour retirer la salicaire pourpre de votre jardin demeure pendant les mois de juin, juillet et août. Demeurez vigilant et éliminez les nouvelles pousses de façon sécuritaire au fur et à mesure qu'elles apparaissent.

- 30 -

Pour plus d'informations :

Pauline Marquer
Responsable PDE au sein du CBE
418-882-0042
pmarquer@cbetchemin.qc.ca

www.cbetchemin.qc.ca

Suivez-nous sur

